

Publié le 15/12/2023



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2023_166

OBJET : Programme Petites villes de demain - Signature de l'avenant n°1 à la convention chapeau Opération de Revitalisation du Territoire multi-sites du Cotentin

Exposé

L'avenant numéro 2 à la convention Action Cœur de Ville, signée le 28/09/2018 par la ville de Cherbourg-en-Cotentin, l'État et les partenaires financiers, précise le programme d'actions de la deuxième phase du programme « Action Cœur de Ville ». Par ailleurs, cet avenant « Action Cœur de Ville » étend le périmètre d'intervention sur le territoire de Cherbourg-en-Cotentin à l'entrée de ville autour de l'avenue Amiral Lemonnier. Or, c'est la convention cadre chapeau « Action Cœur de Ville » et « Petites Villes de Demain » qui définit les secteurs géographiques de l'Opération de Revitalisation du Territoire en cours sur l'Agglomération du Cotentin. L'avenant n°2 à la convention « Action Cœur de Ville » ne vaudra Opération de Revitalisation du Territoire que si la convention chapeau multisites « Opération de Revitalisation du Territoire / Action Cœur de Ville / Petites Villes de Demain » le précise.

Le présent avenant est donc nécessaire pour intégrer dans l'Opération de Revitalisation du Territoire, le nouveau périmètre « Action Cœur de Ville ».

Le périmètre du secteur d'intervention de l'Opération de Revitalisation du Territoire, modifié sur la commune de Cherbourg-en-Cotentin, est annexé à l'avenant. Il est étendu au secteur de l'entrée de ville autour de l'avenue Amiral Lemonnier.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'adhésion de Cherbourg-en-Cotentin au programme national Action Cœur de Ville en date du 28/09/2018 et les adhésions des 11 communes au programme Petites Villes de Demain en date du 19/10/2022, et le souhait de mettre en œuvre une ORT multi-sites du Cotentin,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 172 - Contre : 0 - Abstentions : 7) pour :

- **Accepter** l'avenant n°1 à la convention chapeau multi sites d'opération de revitalisation de territoire - « Action Cœur de Ville » et « Petites Villes de Demain » de l'Agglomération du Cotentin,
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer l'avenant n°1 à la convention chapeau ORT multi-sites et toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Délibération n° DEL2023_166

- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

David MARGUERITTE

Hubert LEMONNIER

Annexe(s) :

Convention chapeau ORT - Avenant n°1

7 DECEMBRE 2023

Date d'envoi de la convocation : le 24/11/2023

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 162

Nombre de votants : 177

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Hubert LEMONNIER

L'an deux mille vingt trois, le jeudi 7 décembre, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

Etaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARRIVÉ Benoît (A partir de 19h08), ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERNARD Christian (Jusqu'à 20h00), BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Nouredine, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BRISSET Franck, BROQUAIRE Guy, BUHOT Sophie, BURNOUF Elisabeth, CAILLOT Annick, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIEN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, GANCEL Daniel, GASNIER Philippe, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, LECOUFFLET Alain suppléant de GODAN Dominique, GOSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HARDY René, HAYÉ Laurent (A partir de 19h18), HEBERT Dominique, HELAOUET Georges, HERVY Isabelle, HERY Sophie, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique (A partir de 18h53), JOUANNEAULT Tony, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LE POITTEVIN Lydie, LEBRETON Robert, LECHATREUX Jean-René, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, BERNARD Julie suppléante de LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph (A partir de 19h08), LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOIGNE Sophie, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, TRAVERS Johany suppléant de LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LEVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, RIMBEAU Pierre suppléant de MADELEINE Anne, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUGER Michel (Jusqu'à 20h00), MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PELLERIN Jean-Luc,

PERRIER Didier, PIC Anna (Jusqu'à 19h44), PLAINEAU Nadège, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, RONSIER Chantal, ROUELLÉ Maurice, ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOLIER Luc, TAVARD Agnès (A partir de 18h37), THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VARENNE Valérie, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas.

Ont donné procurations

ARRIVE Benoît à HEBERT Dominique (Jusqu'à 19h08), BERNARD Christian à LE POITTEVIN Lydie (A partir de 20h00), BRANTONNE Pascal à PECORARO Yvonne, FAUDEMÉR Christian à LEMENUÉL Dominique, FRANCOISE Bruno à BROQUAIRE Guy, HEBERT Karine à HERY Sophie, LE CLECH Philippe à GERVAISE Thierry, LEFAIX-VERON Odile à LEJEUNE Pierre-François, LEJAMTEL Ralph à HULIN Bertrand (Jusqu'à 19h08), LETERRIER Richard à LE GUILLOU Alexandrina, MABIRE Edouard à ROUSSEAU François, MAGHE Jean-Michel à LEFEVRE Hubert, MAUGER Michel à ROCQUES Jean-Marie (A partir de 20h00), PIC Anna à DUVAL Karine (A partir de 19h44), PIQUOT Jean-Louis à VILLETTE Gilbert, SOURISSE Claudine à LEPOITTEVIN Gilbert, TARIN Sandrine à SAGET Eddy, TAVARD Agnès à AMBROIS Anne (Jusqu'à 18h37)

Absents/Excusés :

BALDACCI Nathalie, BROQUET Patrick, COLLAS Hubert, FALAIZE Marie-Hélène, GIOT Gilbert, HAMON Myriam, HAMON-BARBÉ Françoise, LECHEVALIER Isabelle, PERROTTE Thomas, RENARD Jean-Marie, SIMON François, VIGER Jacques, VIVIER Sylvain



Saint-Sauveur-le-Vicomte



OPERATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT) MULTISITES DE L'AGGLOMERATION DU COTENTIN

AVENANT n° 1 à la convention chapeau multi-sites d'opération de revitalisation de territoire – « Action Cœur de Ville » et « Petites Villes de Demain » de l'agglomération du Cotentin.

ENTRE

- La Communauté d'agglomération du Cotentin représentée par son Président David Margueritte,
- La commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin représentée par son maire Benoit Arrivé,
- La commune de Barneville-Carteret représentée par son maire David Legouet,
- La commune de Bricquebec-en-Cotentin représentée par son maire Denis Lefer,
- La commune nouvelle de La Hague représentée par son maire Manuela Mahier,
- La commune de Les Pieux représentée par son maire Catherine Bihel,
- La commune de Montebourg représentée par son maire Jean-Pierre Mauquest,
- La commune de Port-Bail-sur-Mer représentée par son maire Frédérique Boury,
- La commune de Quettehou représentée par son maire André Lefèvre,
- La commune de Saint Pierre Eglise représentée par son maire Daniel Denis,
- La commune de Saint Sauveur-le-Vicomte représentée par son maire Eric Briens,
- La commune de Saint Vaast-la-Hougue représentée par son maire Gilbert Doucet,
- La commune de Valognes représentée par son maire Jacques Coquelin,

Ci-après les collectivités bénéficiaires,

d'une part,

ET

L'Etat représenté par Xavier Brunetière, Préfet de la Manche

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit.

Préambule

L'avenant numéro 2 à la convention Action Cœur de Ville signé le 28/09/2018 par la ville de Cherbourg-en-Cotentin, l'État et les partenaires financiers précise le programme d'actions de la deuxième phase du programme « Action Cœur de Ville ». Par ailleurs, cet avenant « Action Cœur de Ville » étend le périmètre d'intervention sur le territoire de Cherbourg-en-Cotentin à l'entrée de ville autour de l'avenue Amiral Lemonnier.

Or, c'est la convention cadre chapeau « Action Cœur de Ville » et « Petites Villes de Demain » qui définit les secteurs géographiques de l'Opération de Revitalisation du Territoire en cours sur l'Agglomération du Cotentin.

L'avenant numéro 2 à la convention « Action Cœur de Ville » ne vaudra Opération de Revitalisation du Territoire que si la convention chapeau multisites « Opération de Revitalisation du Territoire / Action Cœur de Ville / Petites Villes de Demain » le précise.

Le présent avenant est donc nécessaire pour l'intégration dans l'Opération de Revitalisation du Territoire du nouveau périmètre « Action Cœur de Ville » jusqu'au 31 décembre 2026.

Article 1. L'objet de la convention chapeau

Le périmètre du secteur d'intervention de l'Opération de Revitalisation du Territoire, modifié sur la commune de Cherbourg-en-Cotentin, est annexé au présent avenant.

Il est étendu au secteur de l'entrée de ville autour de l'avenue Amiral Lemonnier.

Article 2. Autres dispositions de la convention chapeau

Les autres articles et leurs dispositions de la convention initiale restent inchangés et demeurent applicables.

Article 3. Entrée en vigueur de l'avenant de la convention chapeau

Le présent avenant prend effet à la date de sa signature, par la dernière des parties, et prend fin à la date d'échéance de la convention initiale.

Convention signée en 14 exemplaires, le **XXXX**

Communauté d'Agglomération du Cotentin	Pour l'Etat, l'ANCT et l'ANAH	Ville de Cherbourg-en-Cotentin
David MARGUERITTE, Président	Xavier BRUNETIERE, Préfet de la Manche	Benoit ARRIVE, Maire

Commune de Barneville-Carteret	Commune de Bricquebec-en-Cotentin	Commune de la Hague
David LEGOUET, Maire	Denis LEFER, Maire	Manuela MAHIER, Maire

Commune de Les Pieux	Commune de Montebourg	Commune de Port-Bail-Sur-Mer
Catherine BIHEL, Maire	Jean-Pierre MAUQUEST, Maire	Frédérique BOURY, Maire

Commune de Quettehou	Commune de Saint Pierre Eglise	Commune de Saint Sauveur le Vicomte
André LEFEVRE, Maire	Daniel DENIS, Maire	Eric BRIENS, Maire

Commune de Saint Vaast la Hougue	Commune de Valognes
Gilbert DOUCET, Maire	Jacques COQUELIN, Maire

Action Coeur de ville 2023 - 2026

